

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 30/04/2025	Le quinze mai deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 15/05/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....20	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Pascale PALARD, Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL Josiane PACHOLKI pouvoir à Brigitte GOUTON Gerty EMBOULÉ pouvoir à Valérie BOCQUEL Geneviève DARGNAT pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Adeline FAIDER-LOGET pouvoir à Pascale PALARD Absent(s) : Sébastien PELLERIN, Nicolas POUZET et Elisabeth FRONTIN
Réf : 2025-031 Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 20/05/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 20/05/2025 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Réf : 2025-031- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Entendu Monsieur le Maire,

INFORMER le Conseil municipal des Déclaration d'Intention d'Aliéner signées depuis la séance du conseil du 27 mars 2025 :

- DIA n°202500009 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 505 m², avec habitation d'une surface de 97 m² habitable, sise boulevard des Grouettes, pour un montant de 262 000 €.
- DIA n°202500010 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 2 600 m², avec habitation d'une surface de 224 m² habitable, sise Grande Rue à la Celle, pour un montant de 520 000 €.
- DIA n°202500011 : Aliénation pour cession d'un fond artisanal pour le salon de coiffure, pour un montant de 28 500 €.

Après débat, le Conseil municipal prend acte des Déclarations d'Intentions d'Aliéner ci-dessus

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 15/05/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Pascale PALARD

